

*Le Septembre
de l'an 1982*
à Saint-Pierre et Miquelon



BULLETIN MENSUEL

9me Année

N° 108



Du 15 DÉCEMBRE

au 15 JANVIER

1982-83

LE FOYER PAROISSIAL



ABONNEMENT
(servi par la Poste)

FRANCE . . 10 fr.

ETRANGER . . 12 fr.



ADMINISTRATION

au Presbytère
de Saint-Pierre



Evitez l'Indigence à 65 ans

Procurez-vous le confort et l'indépendance pour vos vieux jours avec l'argent que vous pourriez facilement épargner sur votre salaire.

La POLICE IMPERIAL [A RENTE DE RETRAITE]

assurera cet heureux résultat. De plus avez-vous songé ce que deviendraient les vôtres si vous mourriez prématurément ? C'est une question que tout homme prudent doit se poser. Si vous n'y pourvoyez pas, votre négligence peut entraîner des conséquences pour le moins aussi graves que celle de la misère; l'e vieil âge.

Vous pouvez vous prémunir contre ces deux éventualités — les deux plus grandes de la vie humaine — au moyen d'une police de l'**IMPERIAL**.



Pour détails complets s'adresser à :

M. Pierre ANDRIEUX, Représentant spécial
de l'**Imperial Life Assurance Company of Canada**.



LESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

Grand choix de linoleums

Passages toile cirée - Carpettes linoleum - Carpettes de laine

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs

Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,

Verre ordinaire et imprimé, etc.

Articles de chasse

Plomb - Cartouches - Capsules, etc.

Outils tous genres

Marque « Stanley »

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS

CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

AGENTS DES USINES RENAULT

Groupes électrogènes - Moteurs Industriels - Moteurs Marins
à Essence et Huile lourde

Devis et renseignements gratuits

Consultez nos Prix



:-: Les Produits NESTLÉ sont les meilleurs :-:

LINGERIE pour Hommes,

Dames et Enfants
Bonneterie - Epicerie

PETIT CARNET
DE

Timbres de Commerce Libres
Offert par

M^{lle} Georgina Detcheverry
Commerçante

Dans ce carnet le client groupe
avec soin les timbres offerts par
notre Maison et viendra nous ré-
clamer la prime lorsqu'il y aura droit

Réclamez les timbres en faisant vos achats

Et donnez la préférence à la Maison qui les offre

Commission - Consignation

A. Grimaux & Cie.

Boulangerie - Epicerie

Grains et Farines en gros et
en détail.

Biscuits et Bonbons en stock
et sur commande.

H.-A. PATUREL, St-Pierre

Commissions - Consignations

Gros & Détail

Alimentation, Vins, Liqueurs,
Tissus, Confections, Chaussures,
Parfums de Luxe,
Farines ,Grains, Foin.

Employez l'eau de Javelle

“ **LA PARISIENNE** ”.

C'est la meilleure.

Chez Albert Briand,



Service paroissial et Renseignements divers

INSCRIPTION DE MESSES. — S'adresser au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ; le soir, de 2 à 3 h.

CONFÉSSIONS. -- Tous les matins, avant et après les messes. -- Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Pendant les vacances, à 5 h. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

BAPTÈMES. -- Tous les jours, -- à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

A l'occasion d'un baptême solennel à l'église, on peut demander une sonnerie de cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit présenté *dans les huit jours* qui suivent sa naissance.

Le baptême privé, appelé aussi *ONDÖIEMENT*, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être suppléées au plus tôt.

PARRAIN, MARRAINE. -- Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être représenté "par procureur", c'est-à-dire par une autre personne ; dans ce cas, cette personne ne contracte aucune parenté spirituelle.

MARIAGES. -- *Au moins quinze jours avant*, se présenter pour les publications. -- Fournir les *certificats de baptême de date récente*, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse ; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans qui aurait été faite ailleurs ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé ; celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (C. 1082), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

En règle générale, un mariage ne peut être célébré que trois jours pleins après la dernière publication.

COMMUNION A DOMICILE. -- Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. -- Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

FUNÉRAILLES. -- Pour tout ce qui concerne la sépulture et les cérémonies funèbres, s'adresser sans retard au presbytère.

BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE. — Elle est ouverte *chaque dimanche, après la grand'messe*.



Calendrier du Mois de Janvier 1933

1 Dimanche. — 1^{er} du mois. — Fête de la Circoncision de N. S. — Exposition du T. S. Sacrement à la grand'messe et aux vêpres. — A 6 h. ½, messe et comm. des Hommes de la conf. du St-Sacrément. — Après les vêpres, procession mensuelle du Rosaire. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

2 Lundi. — Fête du Saint Nom de Jésus. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

1 Jeudi. — Le soir, à 8 h., réunion de l'*Heure Sainte* pour les hommes de la Confrérie du St-Sacrement.

6 Vendredi. — 1^{er} du mois. — Fête de l'Epiphanie. — A 7 h., messe pour tous fidèles de la Colonie. — Le soir, à 8 h., Office en l'honneur du Sacré-Cœur.

7 Samedi. — A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

8 Dimanche. — Solennité de l'Epiphanie et fête de la Ste Famille. — Offices solennels. — *Les Quêtes de ce jour sont au profit de l'Œuvre Antiesclavagiste et des Missions d'Afrique.*

10 Mardi. — 2^{me} du mois. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

11 Mercredi. — 2^{me} du mois. — Le soir, à 8 h. ½ *Radio* : Causerie par un Père.

12 Jeudi. — A la messe de 8 h., Communion mensuelle de la Ligue Eucharistique

15 Dimanche. — 3^{me} du mois. — A la messe de 8 h., communion des jeunes filles. — Après les vêpres, réunion des E. de M. dans la chapelle du Sacré-Cœur.

16 Lundi. — Fête de l'Immaculé Cœur de Marie, Refuge des pécheurs. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

18 Mercredi. — 3^{me} du mois — Fête de la Chaire de St Pierre à Rome. — Jour de l'Association des Mères chrétiennes. — Premier jour de l'Octave de prières pour l'Unité de l'Eglise. — Intention particulière : *Retour de toutes « les autres brebis » au berceau de Pierre.* — Le soir, à 8 h., Office.

N. B. — Pendant cette Oclave de prières : le soir, à 6 h., chapelet, litanies et salut.

19 Jeudi. — Int. part. du 2^{me} jour : *Retour de tous les Orientaux séparés à la communion avec le Siège Apostolique.*

20 Vendredi. — Int. part. du 3^{me} jour : *Réparation de la brèche du 16^{me} siècle entre l'Angleterre et Rome.*

21 Samedi. — Ste Agnès, v. et mart. — Int. part. du 4^{me} jour : *Retour des Proletariats à l'Eglise Romaine.*

22 Dimanche. — 4^{me} du mois. — A la messe de 8 h., comm. mens. des garçons. — Int. part. du 5^{me} jour : *Que tous les chrétiens d'Amérique deviennent UN, en communion avec la Chaire de Rome.*

23 Lundi. — Int. part. du 6^{me} jour : *Retour de tous les Catholiques à la pratique des Sacrements.*

24 Mardi. — St Timothée, év. et mart. — Int. part. du 7^{me} jour : *La conversion des Juifs.*

25 Mercredi. — 4^{me} du mois. — Conversion de St Paul, apôtre. — Int. part. du 8^{me} jour : *La conquête du monde entier au Christ par les Missionnaires.* — Le soir, à 8 h. ½, *Radio* : Causerie par un Père.

28 Samedi. — A 7 h., messe et communion des E. de M. — Le soir à 6 h., chapelet et salut.



LES SOUHAITS

1933

DU PASTEUR DES AMES

à Saint-Pierre & Miquelon.

A la fin de l'année, ces souhaits intéressent tout ce qui touche notre chère population : Sa vie de chaque jour où il faut s'occuper non seulement du corps, mais aussi de l'âme ; la santé, l'union dans les familles, le pain de chaque jour, l'avenir...

Pour mieux préciser, je veux m'adresser d'abord

Aux Hommes.

Et je leur dis : Chers Amis ! A vous, Catholiques, car vous l'êtes tous, je souhaite la *persévérence*.

Oui, tenez bon dans la prière, dans la sanctification du dimanche, dans l'accomplissement conscientieuse de vos devoirs de chefs de famille!

A ceux qui négligent leurs devoirs religieux, je prie Dieu d'accorder des grâces de lumière et de générosité. Vous avez une âme : Dieu, un jour, lui demandera des comptes. Quand sera-ce ? Peut-être bientôt...

Parce que tous vous m'êtes très chers, je vous souhaite à chacun une *bonne année* ; et, quand ce sera la fin de votre vie, une *bonne mort*, avec le temps et la grâce du pardon, et le bonheur du ciel.

Aux Femmes de nos îles.

Chères Chrétiennes ! Au seuil de 1933, je voudrais vous dire tout le bien que je pense à votre sujet ; mais votre humilité protestera !

Je me bornerai donc à demander à Dieu de vous accorder, d'augmenter en vous l'*esprit d'ordre et de gouvernement*.

L'ordre, non seulement dans la vie matérielle — ce qui est le cas dans vos maisons si bien tenues — mais aussi dans la vie morale. Là, que chaque chose ait son temps et sa place : les devoirs de piété pour vous et pour les vôtres, la messe du dimanche, les jours de catéchisme et de communion pour les enfants !.. Ne dites jamais : « Je n'ai pas le temps ! » — Donc, de l'*ordre dans votre âme comme dans votre ménage* !

Le gouvernement de votre maison — où chaque femme est la reine du foyer, mieux que cela : son Ange gardien ! Or il y a des mamans qui se



plaignent que les enfants n'obéissent plus... C'est, laissez-moi le dire, parce que beaucoup de mamans ne savent plus commander ; car un ordre bien donné sera toujours plus facilement exécuté.

Voilà, ô Femmes ! ce que je souhaite pour vous.

Aux Jeunes Gens.

Chère Jeunesse ! A vous je souhaite d'avoir des amitiés sincères ! En premier lieu, celle de Jésus, le divin modèle de l'adolescent à Nazareth.

Et puis, que vous aimiez fortement l'Eglise, notre Mère ; la France, notre Patrie ; votre paroisse ; votre famille et votre foyer !..

N'oubliez pas qu'on ne devient un homme qu'autant qu'on sait vouloir. Soyez donc des hommes de caractère et de volonté !

Je vous souhaite un esprit éclairé, l'amour de tout ce qui est vrai, beau et bien. Avec cela, on pourra dire de chacun de vous : « Celui-là, c'est quelqu'un ! »

Aux Jeunes Filles.

A votre âge, Chères Enfants, l'avenir, d'ordinaire, apparaît souriant.

Eh bien ! sachez lui répondre avec un sourire qui laisse deviner en vous un fond chrétien sérieux. Vous éviterez toute légèreté, sûres que vous garderez ainsi la paix du cœur et la joyeuse confiance d'une âme qui n'est pas compromise ou enchaînée par les passions troublantes, par des préoccupations intempestives de toilette, d'entrevues, de sorties, de lectures, que sais-je ?... Oh, la belle vie que vous fourniriez ainsi, et que je souhaite pour vous !

Aux Enfants.

Chers petits Amis, vous êtes les préférés de Jésus ! Je vous souhaite — et ce sera pour votre bonheur — des parents qui vous apprennent de bonne heure à prier et à garder votre cœur pur, qui vous préparent dès l'éveil de votre raison, à recevoir la visite de Jésus dans l'Eucharistie !

Je vous souhaite d'être bien obéissants... afin de faire plaisir au Bon Dieu, à papa, à maman... à tous ceux qui vous veulent du bien, parmi lesquels il y a

Le Père des Ames,

au Cher Pays

de St-Pierre & Miquelon.

C. H.





LA BONNE SAGE

Les Sacrements

Le MARIAGE (*Suite*).

La loi du divorce, promulguée dans quelques pays, peut avoir des effets légaux, mais elle ne change rien à la loi divine : l'époux divorcé qui contracte une autre union, n'est pas marié, il vit en état de péché permanent, il ne peut participer aux sacrements et, tant que cette union dure, il ne saurait être absous. Cette loi du divorce est sans valeur pour les chrétiens.

Assurément, l'indissolubilité du mariage peut paraître dure à porter en certaines circonstances. Mais le bonheur des particuliers doit céder devant les intérêts supérieurs ; et les intérêts supérieurs, c'est-à-dire l'éducation des enfants, l'honneur de la société conjugale, la dignité de la femme, la pureté des mœurs, la paix des familles, la moralité générale, exigent la stabilité du lien conjugal. Dès que, dans un pays, la famille ne tient plus, tout s'en va.

Cependant, dit-on, l'Église ne casse-t-elle pas elle-même certains mariages ? — Sur la demande de l'une ou de l'autre des parties intéressées, les tribunaux ecclésiastiques consentent en effet à examiner les causes de nullité de mariage qui leur sont déférées. Si, après examen, il est prouvé que le prétendu mariage était nul dès le début, par exemple par défaut de consentement, la nullité est prononcée ; mais, validement contracté et confirmé par l'acte conjugal, nulle puissance terrestre ne saurait désormais dissoudre un mariage.

D'ailleurs, ce sont les époux eux-mêmes qui sont les vrais ministres du sacrement ; leur libre consentement, exprimé devant le prêtre délégué à cet effet, les lie pour la vie par le contrat matrimonial ; et celui-ci, pour les chrétiens, est inséparable du sacrement de Mariage : les deux ne font qu'une seule et même chose ; et ce serait une erreur de croire que le



sacrement vient simplement s'ajouter au contrat, comme pour le compléter par une sorte de sanction religieuse. L'un ne va pas sans l'autre : sans contrat il n'y a pas sacrement, et sans sacrement il n'y a pas mariage, chez les chrétiens.

Or, cette volonté des époux s'exprime nécessairement en conformité avec la volonté de Dieu et la loi qu'il a portée : cette volonté des époux en conformité avec la volonté divine produit donc des effets inaliénables et ne peut plus être révoquée.

Si les époux sont les vrais ministres du sacrement, cependant, pour donner une sauvegarde à la morale dans une matière si importante, et assurer la dignité du contrat et le bien général de la société, l'Eglise a entouré le Mariage de précautions et de solennités auxquelles les fidèles sont obligés en conscience de se conformer.

Elle a, d'abord, établi les fiançailles, qui, lorsqu'on les célèbre selon la loi religieuse, sont une promesse, un premier engagement, imposant des obligations et des responsabilités graves,

Elle a prescrit ensuite les proclamations des bans, afin de rendre notoire un projet si étroitement lié au bien public et de connaître plus facilement les empêchements au mariage projeté.

(A suivre)

Mgr A. Le Roy.

COURS DE CATÉCHISME

pour les Enfants des Ecoles Communales.

I. PETIT CATÉCHISME, pour les enfants qui auront *sept ans* dans le courant de l'année : *une fois par semaine*.

II. CATÉCHISME PRÉPARATOIRE, pour les enfants qui auront *onze ans* dans le courant de l'année scolaire : *deux fois par semaine*.

III. CATÉCHISME DE LA COMMUNION SOLENNELLE, pour les enfants qui auront *douze ans* dans le courant de l'année scolaire, après avoir suivi pendant un an le catéchisme préparatoire : *deux ou trois fois par semaine*.

IV. CATÉCHISME DE PERSÉVÉRANCE, pendant deux ans après la Communion solennelle : *une ou deux fois par semaine*.



Au sujet de la Confirmation.

Conformément à une récente décision du Saint-Siège, le Sacrement de CONFIRMATION sera administré aux petits enfants arrivés à l'âge de raison, d'ordinaire avant leur admission à la Communion dite « privée ».

Actes Paroissiaux

(DU 15 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 1932)

BAPTÈMES. — Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 13 novembre : BALDOMERO-ALBISTUR, Charles-Alfred. Parrain : Charles Lambert ; marraine : Héloïse Grosvalets. — BALDOMERO-ALBISTUR, Germain-Pierre. Parrain : Pierre Albistur ; marraine : Germaine Miller. — Le 20 nov. : KERZERHO, René-Louis-Marie. Parrain : Louis Rose ; marraine : Marie-Thérèse Talguen. — Le 23 novembre : NORA, Cécile-Marie. Parrain : Joseph Cloony ; marraine : Elisabeth Queak. — Le 27 novembre : ETCHEVERRY, Ida-Adèle. Parrain : Jean Lévêque ; marraine : Ida Etcheverry. — TIBBO, Bernard-Pierre-Marie-François. Parrain : Pierre Gervain ; marraine : Marguerite Tibbo. — Le 4 décembre : Rio, Odette-Eliane-Léone-Aimée. Parrain : Pierre Chatel ; marraine : Clémence Hacala. — SALOMON, Geneviève-Thérèse-Rita. Parrain : René-Jules Leméac ; marraine : Andrée Paturel. — GIRARDIN, Suzanne-Jeanne-Rita-Marie. Parrain : Jean Gauvain ; marraine : Jeanne Girardin. — DISNARD, Albert-Joseph-Charles. Parrain : Jean Borthaire ; marraine : Marie Disnard.

MARIAGE. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

Le 26 novembre : GOUTIÈRE, Marcel-Pierre-Marie, et LOCKYER, Charlotte-Mary. — Le 8 décembre : CONAN, Désiré-Marie, et QUÉMART, Solange-Marguerite-Marie.

SÉPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 15 novembre : PETITPAS, Fabienne-Marcelle, 3 mois. — Le 6 décembre : ROVERCH, Modé-Gabriel, 55 ans. — Le 12 décembre : GOUTIÈRE, Ernest, 50 ans.

De Paul Bourget :

« ... Partout où le christianisme est vivace, les moeurs se relèvent ; partout où il languit, elles s'abaissent. Je vous prie — puisque vous me faites parler — de le proclamer expressément : On démoralise la France en lui arrachant la foi ; en la déchristianisant, on l'assassine. Il n'y a point de sauvegarde sociale hors des vérités du Décalogue. Ce fut la conviction de Le Play ; ce fut celle de Taine : je m'y rallie ! »



ÉCHOS DU MOIS

(DU 15 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 1932)

Port de Saint-Pierre — Les entrées, du 15 novembre au 15 décembre, ont été de 18 vapeurs et 25 voiliers.

A la station de T. S. F. — Pendant la tempête du mercredi, 23 novembre, un hauban s'étant rompu, la flèche d'un des mâts de la T.S.F. a chavité. Par bonheur, l'antenne est restée intacte et n'a pas touché terre ; ce qui a permis momentanément, d'assurer les transmissions comme à l'ordinaire.

A la Radio. — « Et maintenant la parole est à Mgr Heitz pour une causerie sur les TRIOMPHES DE LA BONTÉ. » C'est en ces termes que le speaker, M. L. Blin, a annoncé la conférence du 4^{me} mercredi (23 nov.), à 20 h. 45.

Et alors c'a été une succession de tableaux émouvants de déchéances féminines, telles qu'on les trouve par exemple à Paris, à la prison St-Lazare et, en regard, le dévoûment inlassable, souvent héroïque d'autres femmes, religieuses et personnes du monde, qui semblent suivre un mot d'ordre : « Corriger ceci, pour effacer cela ! »

Rappelons, entre autres, la navrante histoire de Louise Gimet, célèbre, au temps de la Commune, sous le nom de capitaine Pigerre, quand cette femme s'était donné la mission de tuer les otages, parmi lesquels Mgr Darboy, archevêque de Paris. Prise sur une barricade, les armes à la main, elle allait être fusillée ; mais la charité chrétienne, représentée par la Supérieure des Religieuses de Marie-Joseph, réussit à la sauver ; et elle enregistra, à l'occasion de Louise Gimet et de sa conversion qui a persisté jusqu'à sa mort, pendant plus de vingt ans, un éclatant triomphe.

Le conférencier a conclu que la France chrétienne a toujours eu d'inépuisables ressources de bonté, en particulier parmi les femmes ; et les triomphes que celles-ci ont réalisés par leur dévouement aux pires détresses sont pour elles un impérissable titre d'honneur et une des plus pures gloires pour la France.

La pêche locale. — Un arrêté du Gouverneur vient d'organiser un service de contrôle des produits de la pêche locale. Ce contrôle s'exercera sur la préparation, le salage, le séchage et l'emballage du poisson, et sur le classement de la morue dans des conditions déterminées.



C'est ainsi que, pour la vente à l'exportation, soit au vert, soit au sec, l'expéditeur est tenu de classer la morue suivant les catégories ci-après :

1^o MORUE VERTE : *Petit poisson* : 1 kilo 200 et au-dessous ; *moyen poisson* : de 1 kilo 200 à 2 k. 300 exclusivement ; *grand poisson* : 2 k. 300 et au-dessus.

2^o MORUE SÈCHE (taille comptée de la naissance de la queue au milieu du collet) : *Petit poisson* : 45 centimètres et au-dessous ; *moyen poisson* : de 45 à 55 centimètres exclusivement ; *grand poisson* : 55 centimètres et au-dessus.

Dans la préparation du poisson, il est interdit d'employer du sel de rapport, dit de « coussin », et de faire le salage de la morue « en baille », ou en « cajot ».

Des certificats de contrôle constateront que le produit expédié est naturel, de bonne qualité loyale et marchande, et conditionné conformément aux prescriptions réglementaires.

A la Société des Marins. — Le dimanche 27 novembre, à 16 h. 30, dans une salle du Foyer Paroissial, un vin d'honneur a été offert par le Conseil de la Société des Marins à son Président, M. Pierre Gervain. Après cinquante ans de navigation dans les eaux de St-Pierre et Miquelon, le vieux pilote met le cap sur la France ; et la Société reconnaissante a voulu lui donner une dernière marque de sympathie. Autour de M. le Gouverneur étaient réunis M. Gloanec, maire de St-Pierre, le R. P. Poisson, représentant Monseigneur, absent momentanément à Miquelon, les Pères Marnas et Letourneau, M. Schmitz, Chef du Service de l'Inscription maritime, et M. Favereau, capitaine de port. L'adieu des camarades, présenté par M. Pichon, toucha vivement M. Gervain. M. le Gouverneur, dans une agréable causerie, et le R. P. Poisson, au nom de Monseigneur, ont complimenté le partant sur son passé, et lui ont souhaité de goûter pendant de longues années les agréments de la retraite.

L'Immaculée Conception. — A l'église, les belles tentures aux couleurs de la Vierge ont indiqué, dès la veille, que la fête annoncée pour le 10 décembre aurait un caractère de solennité exceptionnelle. Mais ce qui a rehaussé encore l'éclat de la fête, c'était, à la messe de 8 h., une magnifique communion générale d'enfants. Parmi eux, vingt-huit étaient arrivés à leur septième année et, pour la première fois, accompagnés de leurs parents, ou de quelques membres de la famille, s'approchaient de la Sainte Table.

Au moment de la Communion, deux prêtres ont distribué aux assistants la Sainte Eucharistie. Spectacle touchant de ces privilégiés de Jésus, dont le cœur s'était ouvert à l'amour du Divin Ami des Enfants ! Les plus petits avaient d'ailleurs été préparés à ce grand jour par le Père Le Bris, dans des instructions appropriées à leur âge ; ils avaient eu aussi une petite retraite



pendant laquelle ils avaient fait leur première confession.

Que Jésus Eucharistie les ait en sa sainte garde !

Chez les Enfants de Marie. — Depuis sa réorganisation, il y a trois ans, ce groupe de jeunes filles désireuses d'honorer d'une manière spéciale la Sainte Vierge, et de se dévouer à l'apostolat dans les Oeuvres de la paroisse s'est montré à la hauteur de sa tâche, et s'est développé dans des proportions consolantes, quoique modestes, — la direction ayant en vue surtout la qualité des candidates.

Après la retraite prêchée aux jeunes filles de St-Pierre par le Père Marnas, à l'occasion de l'Immaculée Conception, il y a eu, à l'issue des vêpres de la fête, une cérémonie de réception d'Enfants de Marie dans la chapelle du Sacré-Cœur qui sert aux réunions ordinaires.

Mgr Heitz, directeur de l'Association, a résumé les instructions faites à l'église ces jours derniers, et précisé les résolutions à prendre. Deux mots d'ordre : « Enfants de Marie ! » et « Dieu me voit ! » seront comme des devises qui encourageront d'abord à bien terminer l'année, puis à tenir bon.. Ensuite ont été proclamées les nouvelles élues admises par le Conseil à faire leur consécration d'E. de M. Voici leurs noms : Mlles Adèle Arthur, Huberte Curet, Marie Dagort, Madeleine Detcheverry et Emilienne Portais.

La consécration faite, conformément au Manuel, Monseigneur a bénii et imposé les médailles ; et chaque nouvelle Enfant de Marie a reçu son diplôme d'admission.

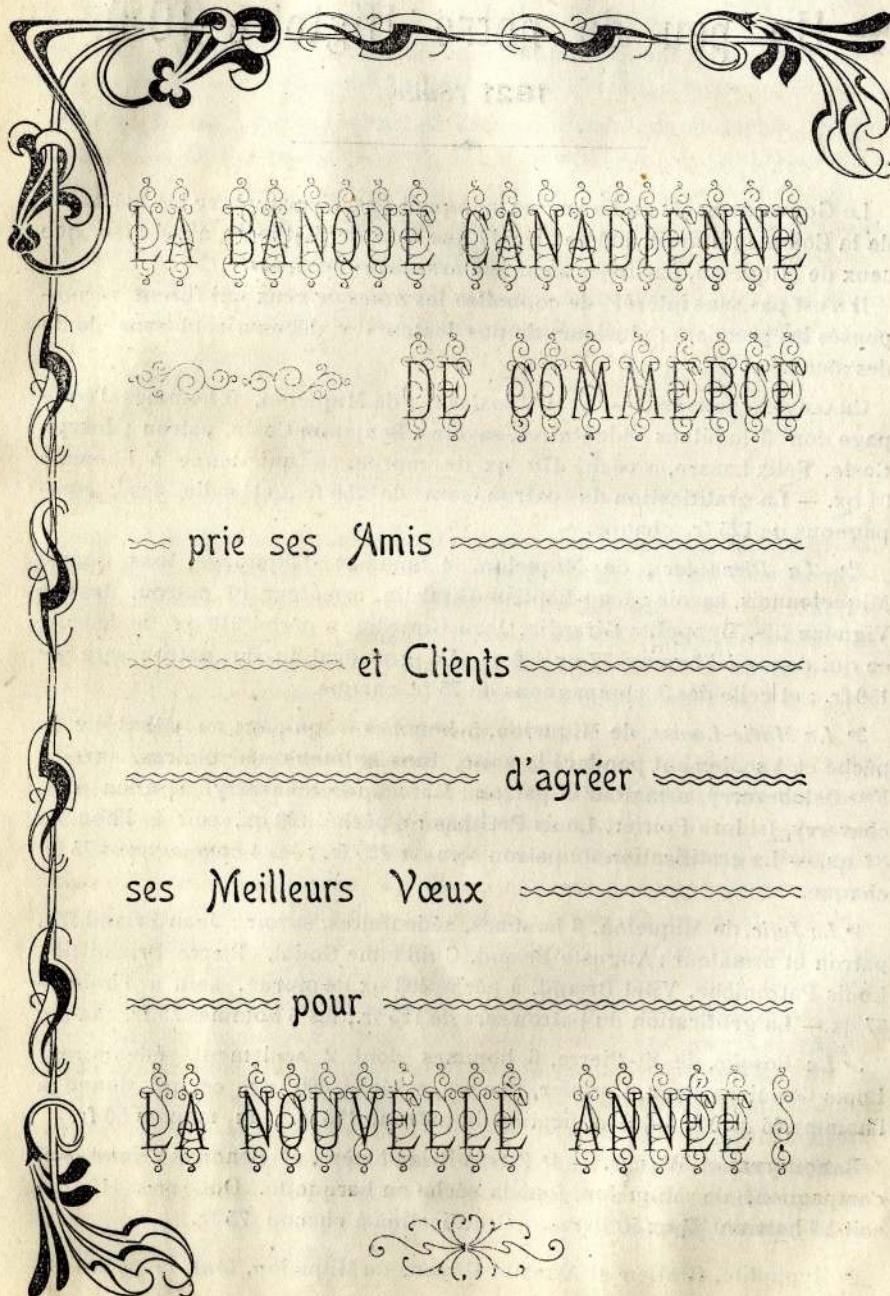
Plusieurs Aspirantes : Mlles Marie-Madeleine Cambray, France Farvacque, Renée Farvacque, Marguerite Gendron, Victoria Perrin et Suzanne Rose, ont ensuite prononcé un acte de consécration spécial en attendant là l'avenir d'être admises au rang des E. de M. titulaires. Elles ont reçu, à leur tour, une médaille, plus petite, fixée à un ruban vert, couleur de l'espérance.

Un cantique à la Sainte Vierge et une distribution de souvenirs de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus ont terminé la cérémonie.

Mouvement des passagers. — ARRIVÉS, le 1er décembre, par le « Belle-Isle » : MM. et Mmes Yves Nédellec et enfants, Roger Brecy et enfant. — Le 12 novembre : M. et Mme Georges Daguerre et enfant.

PARTIS, le 16 novembre, par le « Tyradentes » : M. Louis Coudray ; M. et Mme L. Turgot et enfants. — Le 21 novembre, par le « Belle-Isle » : M. et Mme J. Allard ; Mme L. Danjou. — Le 30 novembre, par le « Dominica » : MM. P. Gervain, J.-B. Légasse, MM. et Mmes Lalanne et enfant, F. Ollivier, et enfants ; Mlle M. Gervain. — Le 3 décembre, par le « Belle-Isle » : M. A. Briand et Mlle J. Briand.

Propriété
Publique





Un peu de notre Histoire (103).

1821 (*Suite*)

Le Gouvernement, on l'a vu, ne manquait pas d'encourager les pêcheurs de la Colonie ; il avait même décidé que ceux de St-Pierre, aussi bien que ceux de Miquelon, participeraient aux avantages accordés.

Il n'est pas sans intérêt de connaître les noms de ceux qui furent récompensés les premiers ; plusieurs de nos lecteurs y découvriront sans doute des aïeux.

CHALOUPES PONTÉES. — 1^e *L'Anastasie*, de Miquelon, 5 hommes d'équipage dont 3 habitans sédentaires, savoir : Benjamin Coste, patron ; Joseph Coste, Félix Lazare, a pêché 470 qx de morue, ce qui donne à l'homme 94 qx. — La gratification du patron sera de 250 fr., et celle des 2 compagnons de 125 fr. chaque.

2^e *La Bienvenue*, de Miquelon, 4 hommes d'équipage, tous quatre Miquelonnais, savoir : Jean-Baptiste Girardin, armateur et patron, Joseph Vigneau fils, Hyppolite Girardin, Jean Girardin, a pêché 310 qx de morue, ce qui donne à l'homme 77 qx 1/2. — La gratification du patron sera de 150 fr. ; et celle des 3 compagnons de 75 fr. chaque.

3^e *La Marie-Louise*, de Miquelon, 5 hommes d'équipage au début de la pêche et 4 seulement pendant la suite, tous habitans sédentaires, savoir : Fois Detcheverry, armateur et patron ; Marcellin Detcheverry, Gratien Detcheverry, Isidore Poirier, Louis Petitpas : a pêché 420 qx, soit à l'homme 84 qx. — La gratification du patron sera de 125 fr. ; les 4 compagnons 75 fr. chaque.

4^e *La Julie*, de Miquelon, 6 hommes, sédentaires, savoir : Jean Briand fils, patron et armateur ; Auguste Briand, Guillaume Godal, Pierre Briand fils, Louis Petroniche, Vital Briand, a pêché 403 qx de morue, soit à l'homme 67 qx. — La gratification du patron sera de 125 fr. ; les 5 hommes 75 fr. chaque.

5^e *La Rosalie*, de St-Pierre, 6 hommes dont 2 seulement sédentaires : Louis Cormier patron, Cormier, mousse, a pêché 400 qx, ce qui donne à l'homme 66 qx 2/3. — Gratification du patron, 125 fr. ; au mousse 50 fr.

BARQUETTES et WARYS. — 1^e Pierre Briand père, et Benony Briand son compagnon, de Miquelon, font la pêche en barquette. Ont pris 115 qx, soit à l'homme 57 qx 50 livres. Gratification à chacun 75 fr.

2^e Hyppolite, Gratien et Armand Guyon, de Miquelon, font la pêche en



barquette. Ont pris 170 qx, soit à l'homme 56 qx 2/3. — Gratification à chacun 75 fr.

3^e Jérôme Mouton et Louis Leborgne, de Miquelon, ont pêché en wary, ont pris 109 qx; soit à l'homme 54 qx 1/2. — Gratification à chacun 75 fr.

4^e Louis Briand, Alexandre Michel, François Briand, de Miquelon, pêche en barquette. Ont pris 164 qx, soit à l'homme 54 qx. — Gratification à chacun 75 fr.

5^e Guyot et Fruchard, de St-Pierre, pêche en wary. Ont pris 108 qx, soit à l'homme 54 qx. — Gratification à chacun 75 fr.

6^e Pierre et Jean Poirier, de Miquelon, pêche en barquette. Ont pris 103qx soit à l'homme 51 qx 1/2. — Gratification au père 75 fr., au fils 50 fr.

(A suivre)

E. S.

Le Blasphème.

Comm : Il est pénible d'entendre à la maison, au coin des rues, au travail, et souvent même dans des réunions d'enfants, proférer des blasphèmes ! Même au point de vue humain, le blasphème est inconvenant et odieux. Jurer ! c'est grossier, c'est d'une mauvaise éducation. Et pour s'abstenir du blasphème, il n'est pas nécessaire d'être chrétien : il suffit de se respecter soi-même et d'avoir un peu de savoir-vivre. Un homme bien élevé le bannira de ses lèvres, car c'est un outrage à la politesse.

Et, du reste, pourquoi blasphémer ? Pour quel motif ? Dans quel but ? Se croirait-on un homme supérieur parce qu'on jette le blasphème au vent ? Mais le dernier des sots ne peut-il pas faire autant ?

Il est pénible d'entendre un homme blasphémer ; c'est un scandale répugnant quand une femme s'y livre ; mais rien n'impressionne aussi désagréablement que d'entendre un enfant jurer. Et ce n'est pas rare cependant de voir des enfants, même des plus petits, tenir des propos abjects et répéter les plus horribles blasphèmes. N'est-ce pas souvent la faute des parents dont les paroles devraient toujours être irréprochables et qui, parfois, sont les premiers à rire de ces blasphèmes, de ces propos sacriléges prononcés par leurs enfants, au lieu de les réprimander sévèrement, s'il le faut, et de leur interdire toute parole déplacée, et toute fréquentation qui pourrait les exposer à prendre de mauvaises habitudes ? Un chef de maison, soucieux de bien élever ses enfants, ne devrait jamais tolérer en sa présence des conversations honteuses ou blasphématoires. Dieu est le meilleur des maîtres et le plus tendre des pères : chacun se doit donc de l'aimer et le respecter partout et toujours.



Chronique de l'Ile-aux-Marins

(DU 15 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 1932)

En vue du sauvetage. — Mardi 15 nov., M. Schmitz, Commissaire de la Marine, et M. Favereau, Capitaine de Port, sont venus à l'Ile, pour vérifier le matériel de la marine, et en particulier le canon porte-amarre. Celui-ci trouva des servants volontaires qui surent si bien le manœuvrer que l'amarre fut lancée à plus de trois cents mètres. Bon présage pour les futurs bateaux en perdition !

Réparations. — La Municipalité fait réparer la toiture de l'aile sud de l'église et la façade sud du presbytère : ce qui donne du travail à des ouvriers pour quelques jours.

Visite de Monseigneur. — Mgr le Préfet Apostolique a honoré l'Ile de sa visite le 22 novembre. Malgré le mauvais temps, la tempête pourrait-on dire, Monseigneur a tenu à repartir dans l'après-midi du 23, à cause de la conférence qu'il devait donner ce soir-là à la Radio. Honneur aux braves qui ont répondu au désir de Monseigneur et l'ont reconduit à St-Pierre.

Autre visite agréable. — Les jeunes gens de l'Ile avaient demandé au Père Cardinal de fonder une association sportive, en vue de jouer au foot-ball. La société a été formée sous le nom d'Association sportive Ilienne, et reconnue d'utilité publique. Le terrain de jeu sera une « grave », gracieusement mise à la disposition des joueurs par la Morue Française. M. Chanot, Gouverneur p. i., accompagné de M. Vogt, est venu lui-même voir le terrain le lundi 28 novembre : grâce à sa bienveillante obligeance, la « grave » va être transformée en champ de foot-ball. Dès le lendemain, les employés des Travaux publics sont venus et ont pris toutes les mesures pour le nouveau terrain de jeu.

Une alerte. — De nombreux barils de capelans avaient été laissés en souffrance par la « Ste Jeanne d'Arc » à St-Pierre. Ils furent embarqués sur un vapeur anglais, le « H. J. Kyvig ». Après avoir passé à Halifax, ce dernier se rendit à St-Malo, où il se vit refuser sa marchandise, comme provenant de pays étranger, sauf à payer 300 fr. par baril. Heureusement, un télégramme de M. le Gouverneur a remis les choses au point, et le capelan de nos expéditeurs pourra être vendu comme produit français.



A Vendre à Saint-Pierre :

— Poney, cabriolet et traîneau en bon état. — S'adresser à M. P. Saillard.



La Vocation.

Le trait suivant est raconté dans la vie de Dom Bosco, célèbre en France aussi bien qu'en Italie, sa patrie, par ses vertus et par les œuvres magnifiques qu'il a créées.

En 1884, une dame de l'aristocratie de Turin, accompagnée de son plus jeune fils, vint trouver Dom Bosco. C'était une visite d'amitié. La famille était réputée pieuse, et non sans raison, puisque son chef, chargé d'affaires du gouvernement piémontais, était rentré volontairement dans la vie privée, après l'attaque de Rome et la brèche de la *Porta Pia*.

Dom Bosco, avec sa bonté ordinaire, demanda des nouvelles de toute la famille, et finit par dire :

« Et qu'allez-vous faire, Madame de votre fils ainé ?

— Il suivra la carrière diplomatique, comme son père.

— Bien. Et le second ?

— Oh celui-là est à l'Ecole militaire ; il travail pour devenir général, et il serait le premier de notre famille à ne pas réussir.

— A n'importe ! Et celui-ci ? (Dom Bosco désignait le petit garçon qui accompagnait sa mère). Celui-ci, ne serait-il pas un futur prêtre ?

A ce mot de *prêtre*, la noble visiteuse, atterrée, demeura un instant sans voix; puis, comme ranimée par la fureur, elle s'écria : « Prêtre !.. Jamais !.. J'aimerais mieux le voir mourir ! »

Dom Bosco, profondément attristé par cette réponse, essaya de ramener la pauvre femme à de meilleurs sentiments ; il lui fait observer avec douceur que ce mot, prononcé par lui, n'est pas une sentence... Peine perdue ! Et la malheureuse mère se retire bouleversée.

Huit jours après, Dom Bosco la voit reparaitre, baignée de larmes : « Dom Bosco. venez vite... mon enfant... celui que je vous ai amené... il se meurt !.. »

On arrive dans la chambre du petit moribond; celui-ci prend la main de Dom Bosco, et la baise avec respect. Les médecins qui sont là déclarent ignorer la nature du mal qui emporte l'enfant.

Le jeune malade a tout entendu. Il appelle sa mère :

« Maman, je sais, moi, pourquoi je meurs... Rappelez-vous... chez Dom Bosco... Pauvre maman ! vous avez préféré me voir mourir plutôt que de me donner à Dieu... et le Bon Dieu me prend ! »

Dom Bosco ne put que préparer la famille à accepter la dure épreuve. Il promit de faire prier, et se retira profondément ému.

On ne tarda pas à venir lui apprendre que la leçon divine était complète : l'enfant était mort.



Chronique de Miquelon

(DU 15 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 1932)

BAPTÈME. — Est devenue enfant de Dieu et de l'Eglise,

Le 4 décembre : DISNARD, Thérèse-Madeleine-Augusta. Parrain : Charles Poirier ; marraine : Albertine Girardin.

Fête de la Sainte Enfance. — Elle a eu lieu dans la soirée du dimanche, 20 novembre. Inutile de dire qu'elle était attendue, avec impatience, aussi bien par les parents que par les enfants. Après le sermon de circonstance, la procession des « petits » s'est organisée à l'intérieur de l'église. La quête traditionnelle pour les enfants païens a été faite par de petits Chinois ; elle a été suivie d'une ample distribution d'images et de médailles.

Carnet blanc. — Le 22 novembre a été célébré le mariage de M. Armand Detcheverry, chargé du poste de T. S. F., avec Mlle Marie Dupont, fille du gardien-chef du phare. Après avoir rappelé la grandeur et les obligations du mariage chrétien, le P. Lucas, curé, a exprimé ses félicitations et ses vœux aux jeunes mariés, ajoutant qu'il y a, pour le nouveau foyer, un gage de bonheur dans le fait que M. Detcheverry a été un animateur dévoué du Foyer Ste-Thérèse, où il assurait en particulier l'éclairage électrique pour les conférences et les séances de projections.

Visite de Monseigneur. — Le vendredi, 25 nov., Mgr le Préfet Apostolique est arrivé par le « Colonia » pour passer quelques jours dans la paroisse. Dès le lendemain, la température a baissé subitement ; puis est venue la neige en abondance, sous forme de poudrin. C'était l'hiver, avec les agréments connus !

Le mauvais temps ayant persisté, le « Colonia » n'a pu effectuer au jour voulu son voyage hebdomadaire. Et ce n'est que le samedi, 3 déc., que le vénéré visiteur est retourné à St-Pierre.

La fête de l'Immaculée Conception. — Une des cérémonies qui l'ont plus particulièrement marquée a été une réception d'Aspirantes qui forment le noyau de la future Association d'Enfants de Marie. Celle-ci le moment venu, sera canoniquement érigée dans notre église par Mgr le Préfet Apostolique.

En attendant, voici les noms des élues qui se sont préparées à cette première consécration par une retraite de trois jours :

Juliette Apestéguy, Marthe Apestéguy, Marietta Autin, Marie-Thérèse Briand, Lætitia Cormier, Léone Detcheverry, Madeleine Detcheverry, Thérèse Detcheverry, Alberte Disnard, Henriette Girardin, Marie-Gabrielle Orsini, Léone Vigneau.



APRÈS 9 ANS...

NEUF ANS ! — Ce n'est pas la vie d'un homme ; mais pour une œuvre Saint-Pierraise, ça commence à compter. Outre la FEUILLE OFFICIELLE, suivie du JOURNAL OFFICIEL DE LA COLONIE, plusieurs périodiques ont paru à St-Pierre et ont fourni une tâche utile, mais parfois aussi, chez l'un ou l'autre, franchement mauvaise.. au point de vue politique et religieux.

Ils ont vécu. La disparition, de ces derniers surtout, n'a pas eu de conséquences fâcheuses pour la Colonie. Et quand, dans une audience privée, Mgr Heitz, rendant compte de l'état de la Préfecture Apostolique à S. S. Pie XI, faisait remarquer qu'à St-Pierre il n'y avait pas de journaux politiques, le Pape dit, avec un sourire : « Heureux pays ! » Son interlocuteur ayant ajouté qu'il avait l'intention, au retour à St-Pierre, de fonder un Bulletin paroissial, pour mieux favoriser les intérêts religieux, le Pape répondit : « Très bien ! Et je bénis le futur Bulletin ! .. »

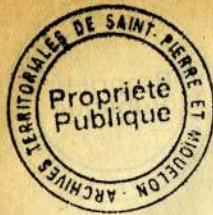
Depuis, 9 ans se sont passés. LE FOYER PAROISSIAL, bénit par Pie XI, a donné des preuves de sa vitalité et aussi du succès qu'il a plu à Dieu de donner à son apostolat.

Dieu veuille lui continuer sa protection, pour le plus grand bien des Catholiques de nos îles... et d'ailleurs !

C. H.

A SES ABONNÉS ET LECTEURS
DE ST-PIERRE, DE MIQUELON, DE L'ÎLE-AUX-MARINS
A SES AMIS DE FRANCE
DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

LE FOYER PAROISSIAL
QUI ENTRE DANS SA DIXIÈME ANNÉE D'EXISTENCE
OFFRE SES MEILLEURS VŒUX
DE SAINTE ET HEUREUSE ANNÉE !



Confitures & Produits RAYMOND

Qualité supérieure. - Prix modérés - Goûtez et comparez !

Le meilleur des **Ginger Ale** (Canada Dry)

Mac-kintosh, la pomme de table par excellence.

Wyllie Barr Ross, Glasgow :

Biscuits fins en tous genres.

Voyez les spécialités pour Noël, en jolies boîtes fantaisie.

A l'approche des fêtes, demandez ces divers produits
chez votre fournisseur habituel.

Dépôt chez H. A. PATUREL

Agent pour St-Pierre et Miquelon.

Reçu

grand choix

de

Caoutchoucs

Overshoes

et

Bottes vernies

Albert BRIAND
à Saint-Pierre

L'achat

au comptant d'une

Paire

donne droit

à un Numéro de

Tombola

Grand choix de Jouets et Garnitures

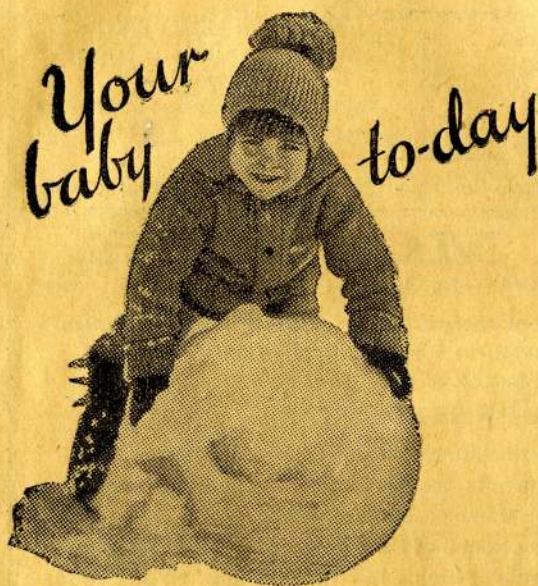
pour ARBRES de NOËL

A Vendre :

- Une Villa, route de Savoyard. - *S'adresser à M. O. Léchevallier.*
- Un piano. - *S'adresser à Mlle R. Guibert.*
- Une Machine à coudre. - *S'adresser à Mme Vve D. Thébault.*
- Une Maison et terrain, situés rue du Réservoir.
S'adresser à M. H. Paturel-Couffon.



L'attraction de vos Cartes de Souhaits !



avant la presse du temps de Noël.

Voyez ce baby ! Et dites-vous que vos clichés personnels vous permettent d'offrir des souvenirs semblables à l'occasion de Noël et du Nouvel An.

Et cela à des prix modérés.

C'est intéressant !

Et pratique !

Venez voir des modèles. Nous nous ferons un plaisir de vous aider dans le choix à faire parmi vos clichés.

Comptez sur une prompte livraison, si vous faites votre commande sans retard

Nous pouvons fournir des agrandissements de photos d'après vos clichés : ils feront de superbes cadeaux de Noël.

Autre cadeau de choix : un de nos nouveaux appareils **KODAK** six-16 !

Attention ! — Toute personne qui nous confiera quatre rouleaux de pellicules à développer et à imprimer — *d'ici le 1^{er} février* — aura droit à un splendide agrandissement, d'après le cliché qu'elle aura fourni.

Leon BRIAND, Photographe, à Saint-Pierre.





SAINT-PIERRE SLIPS AND STORES C°

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.350.000 FRANCS

Rue du 11 Novembre

Cales de Halage

APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL

CHARBON - CIMENT - BOIS

FOURNITURES POUR LA MARINE

CONSIGNATION : NAVIRES & CHALUTIERS

QUAIS & ENTREPOTS

AGENTS DES RADIOS AMÉRICAINS

« NATIONAL »

FOURNITURES DIVERSES POUR POSTES

DE RADIO EN STOCK ET SUR COMMANDE

Magasin de détail : Angle des Rues Nielly et du Maréchal Foch

Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres
Warehouse avec Quai

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineers C°, Middletown, Conn

Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil C° of
New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONALE »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil C° Ltd.

— FREE AIR —

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited

Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne

Delbeck et Cie, Reims — Champagnes

Fournier-Demars de Bourges —

Liqueurs.

Farines

Demandez la marque

« Royal Household »

Dépot chez H.-A. PATUREL

Représentant

The Ogilvie Flour Mills C°. Montréal

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE



SAINT-PIERRE (Iles Saint-Pierre et Miquelon)

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs - Alimentation
Articles de fumeurs - Sacs et papiers
d'emballage - Cigarettes Nationales.

Le meilleur des reconstituants

VIN DU CAP CORSE

L. N. Mattei-Bastia
le seul véritable

La « Morue Française »

Armement à la grande pêche
et au long cours.
Approvisionnements généraux.

A. MAUFROY

Quai de la République
Commission - Représentation
Importation - Exportation.

PIERRE GOGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

American House

Vins et spiritueux. - Quai de la Roncière

C. P. Chartier et Cie,

Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

L. James

Commission - Représentation

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légumes
Oeufs, etc. Fournisseur des navires.

A V ndre :

Une Maison, située Rue Nielly.
S'adresser à M. Jean Olano.

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

P. Le Tiec

Alimentation générale
Produits de choix
Demi-gros et détail

PÊCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre
Commissions - Consignations - Denrées
Vins et Spiritueux

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires.
Entrepreneur en tous genres.

A. Dugué

Boucherie — Charcuterie — Légumes
Oeufs, etc. — Fournisseur des navires.

C.P. Chartier et Cie,

Vins et Spiritueux.

Pension-Restaurant

Mme Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

HOTEL ROBERT

Quai de la République

A. S. Mac Millan

General Contractor
St-Pierre et Halifax

Mile LEVAVASSEUR

Choix de Tissus - Echarpes fourrure



SALON DE LECTURE

CONFORT MODERNE

BORDEAUX 25. 56 A

ENGLISH SPOKEN

SE HABLA ESPANOL

AD. TÉLÉG : PYRÉHOTEL-BORDEAUX

BORDEAUX

HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES

12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14

TÉLÉPH. 45.50

A. LAFARGUETTE
PROPRIÉTAIRE

EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE

CHAUFFAGE CENTRAL

TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES

Machines à écrire « REMINGTON »

— Rubans à machine — Papier tous genres —

Machines à calculer « DALTON »

Représentants : La MORUE FRANÇAISE

Saint-Pierre

Chez Albert OZON

Gramophones - Saxophonie
Brunswick Panatrop

Eugène DAVID
Salon de Coiffure
Maison Claireaux
Rue Sadi-Carnot.

A Louer Une Maison meublée, tout confort ; en entier, ou en partie pour Bureau. — S'adresser, à Madame F. Rosse.

* *

Avis. Il a été perdu en dehors de l'église, UN CHAPELET.
Le rapporter à Mme Joseph Lefèvre, contre récompense.



VÊTEMENTS TIP TOP



Tous ces tissus
sont de la meilleure qualité dans
un choix des plus jolies nuances.



Et vous avez à votre disposition le catalogue des nouveaux modèles
où vous pourrez choisir le complet ou le pardessus de votre désir.

Venez faire votre Choix **Chez Etienne DAGUERRE**

Agent exclusif de TIP TOP à SAINT-PIERRE & MIQUELON.





LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège Social à TORONTO, Canada.

Il est du devoir de chacun, tant pour son pays que pour lui-même de mettre régulièrement en réserve une partie du produit de son travail. Ouvrez donc un compte d'épargne dans notre banque où, en toute sécurité, vos fonds vous rapporteront des intérêts aux taux en cours.

Nous sommes organisés de façon à vous donner entière satisfaction en ce qui concerne toutes les opérations de Banque, y compris la vente de traites ou de chèques, ainsi que les chèques de voyageurs et les lettres de crédit.

Nous sommes à votre entière disposition pour tous renseignements utiles ; et nous vous invitons à venir sans hésitation, nous consulter au sujet des opérations qui pourraient vous intéresser. Notre meilleur accueil vous est, du reste, tout particulièrement réservé.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Capital versé : 30 Millions de Dollars

Fonds de Réserve : 30 Millions de Dollars

St-Pierre & Miquelon

P. R. HAMEL

Direcleur.